

Subvention du sucre

El Ouafa très avancé dans la décompensation

● Le ministre des Affaires générales et de la gouvernance reste toutefois discret sur les délais. Le sucre granulé représente 56% de la quantité globale consommée, aussi bien en 2014 qu'en 2015.

Fin l'hésitation à propos de la décompensation du sucre qui avec le gaz butane sont les derniers maillons d'une réforme que le gouvernement Benkirane est déterminé à mener jusqu'au bout. Contacté par Les ÉCO, Mohamed El Ouafa a affirmé que le scénario de décompensation du sucre est très bien avancé. Toutefois, le ministre des Affaires générales et de la gouvernance n'a pas souhaité trop s'épancher sur les délais. Pour lui, il s'agit de textes réglementaires qui doivent être préparés et peaufinés et d'échanges à mener pour une bonne mise en place de la réforme. Il y a deux jours, Mohamed Boussaid, ministre de l'Économie et des finances, a affirmé que la levée de la subvention du sucre sera actée dès cette année 2016. Une subvention qui profite aux industriels de l'agroalimentaire plus qu'aux consommateurs dont plusieurs millions considèrent le sucre comme étant un produit de première nécessité. À l'image donc des hydrocarbures totalement décompensés et libéralisés, le sucre ira dans le même sillage. Parallèlement, le montant de la subvention non allouée sera utilisé à des fins sociales pour renforcer le programme Tayssir visant la scolarisation des enfants de familles pauvres ainsi que pour doter les hôpitaux des moyens



● ● ●
«Il reste des textes à préparer et des échanges à mener», affirme Mohamed El Ouafa.

nécessaires pour de meilleures prestations médicales. Dans son rapport d'activité pour l'année 2015, la Caisse de compensation souligne que la subvention du sucre a enregistré une légère augmentation de 0,88% sur les onze mois de l'année 2015 par rapport à la même période de l'année 2014. Cela dénote d'une stagnation de la production agro-industrielle au même titre que la consommation ménagère. Plus encore, entre octobre et novembre 2015, la charge de compensation du sucre a enregistré une baisse de 11,13%. Justement les

Marocains, particulièrement dans les villes, prennent de plus en plus conscience des dangers d'un usage non modéré du sucre pour la santé. Ainsi, la charge de compensation relative au sucre du mois de janvier à novembre 2015 s'est élevée à 3.162MDH, contre 3.134MDH pour la même période en 2014. Fait marquant, le sucre granulé représente 56% de la quantité globale consommée, aussi bien en 2014 qu'en 2015, ce qui renseigne un peu sur l'usage du sucre et à quelles fins. Le même raisonnement appliqué au

tane. La subvention profite, l'on serait tenté de le dire, essentiellement aux riches et aux grands agriculteurs. Les premiers parce qu'ils utilisent plusieurs bonbonnes pour l'usage domestique et les seconds pour faire tourner les pompes à eau et pour le chauffage avicole et autres. Certes, les petites bourses pâtiront de la levée de la subvention sur le gaz butane, mais le gouvernement doit trouver des mécanismes de ciblage ou d'ordre social pour l'atténuer exactement à l'image du scénario d'accompagnement de la décompensation du sucre. Selon le rapport de la Caisse de compensation, à fin novembre 2015, la charge de compensation relative à la consommation du gaz butane a atteint 7.214 MDH, contre 12.963MDH en 2014 pour la même période. Il s'agit là d'une baisse considérable de 5.749MDH, soit 44%. Elle est imputable au double effet d'une légère augmentation de la consommation de l'ordre de 2% et d'une baisse des prix de subvention unitaire de l'ordre de 46%. Justement, cette baisse est conjoncturelle puisqu'elle est directement liée à celle des prix à l'international. Il est à signaler de plus que plus de 84% de la subvention du gaz butane concerne la bonbonne de 12kg et 16% seulement la bonbonne de 3kg. De manière générale, à l'instar des autres pays du monde, le Maroc, qui importe 95% de sa consommation énergétique, a profité de la dégringolade du prix du baril. En atteste, selon les chiffres de l'Office des changes, la valeur des importations de produits énergétiques du mois de janvier à novembre 2015 qui a baissé de 29% à près de 62MDH, contre 87MDH durant la même période de l'année 2014. Cette situation s'est repercutée positivement sur les réserves de change pour atteindre 214MMDH, ce qui permet de couvrir 6,5 mois d'importations de biens et services contre juste 4 mois à fin 2013. Aujourd'hui, le ministre de l'Économie et des finances parle même de 7 mois d'avoirs à l'international. Ce qui représente un record. ●

PAR MOSTAFA BENTAK
m.bentak@leseco.ma

Baisse importante des créances

Le rapport de la Caisse de compensation a jeté la lumière aussi sur ses créances. En effet, à fin mars 2015, la Caisse avait apuré la totalité des arriérées des créances se rapportant aux produits pétroliers. Quant aux créances dues aux opérateurs du gaz butane et du sucre, elles se sont élevées à fin décembre 2015, à 621MDH, dont 347MDH de créances pour les sociétés de gaz butane et 274MDH pour les sociétés de sucre. Comparées à la même période de l'année dernière, les créances dues au titre de la subvention ont enregistré une baisse importante de l'ordre de 84% et ont atteint une valeur de 3.837MMDH. Il est à noter que le montant de 274MDH relatif aux créances de subvention du sucre concerne les mois d'octobre et novembre 2015. En ce qui concerne les créances du gaz butane, elles sont relatives à des dossiers non régularisés, l'ensemble des dossiers validés ayant été réglés aux opérateurs.